

19 - 20 novembre 2022  
au Scarabée



Salon de la  
Gastronomie (page 3)

# SOMMAIRE

## 4 SÉCURITÉ

Multiplication des contrôles



## 6 MUNICIPALITÉ

La brigade de désherbage en action

## 10 AGGLO

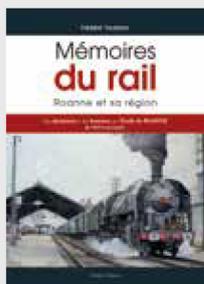
Déchets

## 11 ÉCONOMIE

Nouveau départ pour Mécaroanne

## 12 CULTURE

Mémoires du rail



Suivez-nous sur internet



NOVEMBRE 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX  
Tél : 04 77 67 05 11

**Rédaction et publicité :**

lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr  
www.mairie-lecoteau.fr

**Directrice de publication :**

Joy Talbat

**Chef de rédaction et photos :**

Jean-Marc Poux

**Réalisation :** Xtreme Com - Civens

**Impression :** Les Arts Graphiques Montagny

**Régie publicitaire :** ICS - Les Arts Graphiques 06 32 39 96 16

**Distribution :** Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)

## ÉCONOMIES • 400 000 €

### UN NOUVEAU CAP

Au 15 octobre, le compteur des économies affichait 400 000 € d'économies. Cet effort de négociation des contrats fournisseurs et de préservation de l'argent public mené depuis 2020 prend tout son sens au moment où les prix flambent dans la plupart des secteurs. C'est ce qui permet à la ville de poursuivre ses investissements, en priorisant le recours aux entreprises locales.

## ÉCOLES

### ÉVEIL ARTISTIQUE

Après la rentrée de septembre, les ateliers artistiques pour les élèves de Grande section à CM2 ont débuté leur deuxième saison. Apprentissage sur des instruments, danse, mais aussi



corps et voix sont aux programmes. « Notre volonté est de faire descendre l'art et la culture à l'école », réaffirme le maire. La Ville finance ce partenariat avec le Conservatoire de Roannais Agglomération à hauteur de 10 000 €.



## SEMAINE DU GOÛT

### À L'ÉCOLE

À l'occasion de la semaine du goût qui avait lieu du 10 au 16 octobre dans toute la France, des professeurs de l'école Charles Gallet ont invité le cuisinier de la Ville, pour un atelier découverte des fruits et légumes d'automne. Les enfants ont pu déguster une compote de pommes, oranges carottes, un financier à la framboise et un moelleux à la châtaigne.

## MOBILITÉ

### TROIS BORNES ET 2 HEURES

Après la place Aucey et le parking Bousson, une troisième borne de recharge publique pour véhicules électriques a été mise en service sur le parking de la Glacière. À chaque fois des emplacements sont réservés pour recharger deux véhicules.

**IMPORTANT.** Depuis le 13 octobre, le temps de recharge selon arrêtés municipaux est limité pour toutes les bornes à 2 heures. Le contrôle de la durée se fait par apposition d'un disque bleu de stationnement.



# LE 39<sup>E</sup> SALON FAIT LA PART BELLE AU LOCAL

Le 39<sup>e</sup> Salon de la Gastronomie organisé par le Comité des fêtes et la Ville du Coteau, se tiendra les 19 et 20 novembre au Scarabée. Après l'épisode de la crise sanitaire, les organisateurs se tournent vers les producteurs locaux.



**SALON.** Les valeurs sûres du salon seront présentes

Les exposants, près d'une centaine, seront au rendez-vous, promet Martine Palabost chargée de prospecter parmi les artisans. Cette année, l'événement s'adapte au contexte économique avec l'augmentation des coûts de déplacement et la pénurie de personnel chez les participants. Le salon joue ainsi la carte locavore avec les gourmandises *Dis grand-mère* de St-Martin-La-Sauveté ou les épices *Sartha* de Saint-Romain-la-Motte, pour ne citer qu'eux. Le salon est une formidable vitrine, assurent les professionnels.

Les gourmets retrouveront les grands classiques : les marchands de vins, les brasseurs, les producteurs de foie gras...

De quoi passer un moment convivial en dégustant de bons produits et en commençant ses achats de Noël. L'an dernier, le salon avait attiré 6 000 visiteurs. En 2023, ce sera la 40<sup>e</sup> édition.

## ECHO +

**Sam. 19 et dim. 20 novembre**  
 Le Scarabée à Riorges  
 Horaires. Samedi 10 h-21 h  
 Dimanche 10 h - 18 h  
 Entrée : 5 € adultes et 2,5 €  
 (PMR et 14/18 ans)  
 Gratuit jusqu'à 13 ans

## MARCHÉ DE NOËL

Il aura lieu cette année les 9,10,11 décembre, 16,17,18 décembre, 20, 21, 22 décembre au Parc Bécot de 14 h à 18 h.

### FÊTE DES LUMIÈRES

Vendredi 9 décembre

18h00 : marche aux flambeaux du centre socio-culturel au parc Bécot, avec la mère Noël et ses lutins

19h30 : soupe des chefs au profit du Téléthon et concert

20h30 : mapping animé sur la façade de l'hôtel de ville.



## SAISON CULTURELLE COST'ART ET VILLE DU COTEAU

**Jeudi 17 novembre**

**CAFÉ-THÉÂTRE**

**À TABLE ! LA FAMILLE EST UN PLAT QUI SE MANGE FROID...**

À Roanne, salle Fontalon 20 h

Comédie tout public de Pierre Fontès, avec Pauline Acard et Clément Cordero.

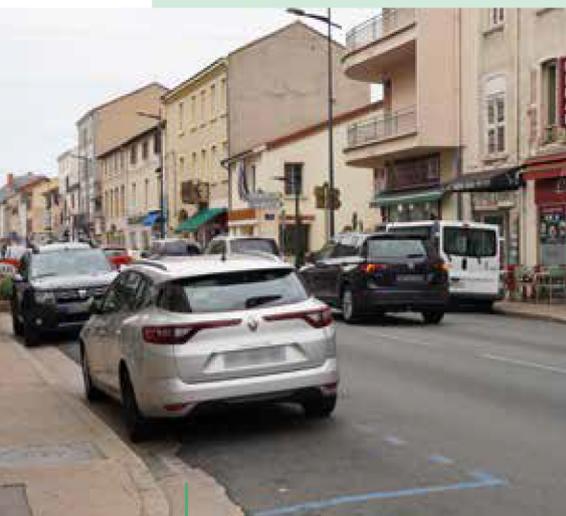
Antoine et Charlotte sont frère et sœurs et ont tous les deux une conception de la vie très différente. Lui est un ancien séducteur et elle, une éternelle romantique. Ils se donnent rendez-vous afin de préparer l'anniversaire de leur grand-père. À priori, rien de plus simple. **À Table !** Un tableau familial, peint avec humour et tendresse et qui fait rire.

**Billetterie :** à partir de 15 € la place ou 25 € avec tapas et boisson.

Athénon Coiffure, 68 av. de la Libération, Le Coteau, fnacspectacles.com, Carrefour Market Roanne et Super U Perreux.



## LA VIDEOVERBALISATION OFFICIAISÉE



**INFRACTION.** Le stationnement à contresens est soumis à la videoverbalisation

Le Coteau et Roanne ont officialisé une extension de la convention de vidéosurveillance qui lie les deux villes et qui permet aujourd'hui de vidéo-verbaliser en priorité trois infractions liées au stationnement des véhicules.

Si vous vous arrêtez sur un emplacement devant les banques réservé aux convoyeurs de fonds, ce sera la tolérance zéro. Attention également si vous stationnez en contre-sens de la circulation ou sur les bandes cyclables, vous êtes susceptible d'être vidéo-verbalisé grâce aux 25 caméras déployées depuis l'an dernier au Coteau.

Les images sont suivies en direct par les policiers municipaux du Centre de Protection Urbain de Roanne, lesquels sont donc désormais habilités à constater les infractions.



# INTENSIFICATION DES CONTRÔLES DE VITESSE

Dans le cadre de la coopération entre la police nationale et la police municipale, des contrôles routiers s'organisent dans différents quartiers du Coteau.



**RADAR.** Le nouvel équipement des policiers municipaux

L'objectif, c'est d'une part la vérification des véhicules, notamment les éclairages, le bruit des échappements et d'autre part la vitesse. Ces contrôles font suite à la demande des riverains qui se plaignent d'une recrudescence des comportements excessifs.

« Nous avons équipé nos policiers municipaux d'un radar laser de type jumelle ce qui nous permet d'être autonomes et de pratiquer des contrôles de manière aléatoire. Nos agents peuvent intervenir de jour comme de nuit sur des

temps très courts et sur n'importe quel axe », souligne Hervé Barge, adjoint à la Sécurité publique.

L'appareil de dernière génération permet de mesurer la vitesse des véhicules aussi bien en rapprochement qu'en éloignement et sur une distance pouvant aller à 600 m.

Depuis la mi-août, une dizaine d'automobilistes ont été verbalisés pour des vitesses excessives. Hervé Barge a aussi annoncé l'arrivée d'un éthylotest pour compléter l'équipement des policiers municipaux.

# UN NOUVEAU COMMISSAIRE À ROANNE

**R**omuald Fleury, patron du commissariat de Roanne, entré en fonction début juillet, était fin septembre au Coteau. Il a réaffirmé sa volonté de poursuivre le partenariat entre les polices nationale et municipale.

Homme de terrain, passé par une BAC et par la DGSI, le nouveau commissaire a mis en avant la volonté du ministre de l'Intérieur de voir ses effectifs de terrain patrouiller pas seulement en voiture, mais aussi « à pied et à hauteur d'homme ».

Il a confirmé que Le Coteau avait été quasiment épargné par la vague de cambriolages qui a touché cet été des villes de l'agglomération.

**VISITE.** Le nouveau commissaire accompagné du maire s'est rendu au bureau de police avenue de la Libération



# LA COMMUNE INDEMNISÉE

**L'**exécutif municipal s'est doté de deux procédures pour sensibiliser les auteurs d'incivilités et dans certains cas leur faire payer les dégradations commises au préjudice de la ville.



Le premier outil, c'est le *Rappel à l'ordre*, pour des infractions mineures, au code de la route par exemple, pour des dépôts d'emballages sur la voie publique où lorsqu'on estime qu'il n'y a pas eu de trouble important.

L'autre dispositif, s'appelle la *Transaction du maire* pour des faits qui ont engendré un coût financier. Dernièrement, des individus qui avaient déversé durant la nuit toutes les jardinières d'ornement sur l'avenue Parmentier se sont vus convoqués en mairie. Ayant reconnu leur responsabilité, ils ont accepté d'indemniser solidairement la commune à hauteur de 400 €, correspondant aux frais de nettoyage et de plantation.

La transaction, une fois validée par le procureur de la République, plus aucune poursuite judiciaire ne peut être engagée. « Lorsque les faits sont constatés par la police municipale, ils sont verbalisés sur-le-champ, sinon nous nous appuyons sur les enregistrements des caméras de vidéoprotection », explique Hervé Barge, adjoint délégué à la Sécurité publique.

**DÉGRADATIONS.** Les auteurs ont été identifiés et convoqués en mairie

# LA BRIGADE DE DÉSHÉRBAGE EN ACTION



**L**a ville du Coteau a fait le choix de se doter d'une équipe entièrement dédiée au désherbage des trottoirs.

Depuis 2017, l'interdiction des produits phytosanitaires a rendu le nettoyage des trottoirs plus difficile et chronophage. Au Coteau, il est question d'une centaine de rues et de 80 km à traiter. C'est pourquoi, l'exécutif municipal, tient son engagement en faisant appel au *Parcours Emploi Compétence*, un dispositif en partenariat avec la Mission Locale du Roannais et Pôle Emploi qui a permis de recruter quatre jeunes et de les former.

« *Le gros du travail, ce sont surtout les trottoirs stabilisés en gore, particulièrement dans les quartiers des Plaines et de Varennes. Ici, le seul moyen, c'est le débroussaillage* », précise Thierry Collet, adjoint à l'Environnement et au Cadre de vie.

Tout au long de l'année, 7 tournées d'environ 3 semaines sont organisées dans toute la ville, pour des trottoirs encore plus agréables.



**ÉQUIPEMENTS.** Souffleur et débrousailluse ont remplacé les herbicides

## CONVENTION AVEC L'ARPN



**FORMATION.** Les agents initiés à la botanique

**L**a ville et l'Association Roannaise de Protection de la Nature se sont associées afin de sensibiliser à la botanique les agents affectés au désherbage. Savoir s'attaquer à certaines espèces invasives, savoir reconnaître un coquelicot au stade de jeune plantule avant qu'il ne soit en fleur et le laisser en place, « *c'est toute une vision nouvelle de nos trottoirs à laquelle nous devons nous habituer* », annonce Thierry Collet.

### SÉCHERESSE : LA VILLE CHOISIT UN AUTRE FLEURISSEMENT

Après les épisodes de canicules récurrents qui cet été ont conduit à des restrictions d'arrosage pour préserver la ressource, une nouvelle politique de fleurissement a été décidée. Elle consiste à introduire d'avantage de plantes vivaces plus économes en eau et à réduire dans le temps la place des plantes annuelles et bisanuelles.

# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du principe de sobriété énergétique, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a débuté au Coteau le 14 octobre.

L'éclairage est éteint dans les rues :

- de 0 h 00 à 6 h 00 du dimanche au vendredi
- de 1 h 00 à 7 h 00 du vendredi au dimanche

Désormais, les bâtiments communaux comme la mairie sont éteints à 21 h 30 et les panneaux LED à 22 h 00. Le chauffage, y compris dans les écoles ne dépasse pas 20° en heures pleines et 18° en heures creuses et la température dans les gymnases est au maximum de 16°.

L'éclairage public représente un budget de 129 000 €. Avec la mesure d'extinction, le gain est estimé à 25 000 € sur une année entière.

Sur les mois à venir, à propos des prix du gaz et de l'électricité, la Ville est relativement sereine car ses contrats ne sont pas renouvelables cette fin d'année. « Dans un souci d'économies j'avais souhaité que dès notre arrivée tous nos contrats soient renégociés. C'est le cas pour le poste énergétique », confirme le maire.

Pour Noël, moment magique, les illuminations seront maintenues dans le respect du plan d'éclairage, du 2 décembre au 2 janvier.



## ÉCONOMIES 35 %

Avec le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), conclu sur 10 ans en 2016 avec le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire, 700 lanternes sur les 1 295 que compte Le Coteau, soit plus de la moitié, sont aujourd'hui à LED.

Partout où le remplacement a été effectué, l'intensité était déjà réduite de 50 % la nuit.

En 5 ans, la consommation de l'éclairage public a diminué de 35 %.

**GARAGE TIMMERMANS**  
29 Boulevard Charles de Gaulle  
42120 LE COTEAU



04-77-68-16-97  
garagetimmermans@orange.fr

**Art'Optic**  
ART'OPTIC  
LE COTEAU

**OPTICIENS  
DIPLOMES**

EXAMEN DE VUE  
LENTILLES DE CONTACT  
BASSE VISION

66 AV DE LA LIBERATION  
42120 LE COTEAU



**SPECIALISTES  
DE LA PRESBYTIE  
DE LA MYOPIE ÉVOLUTIVE DE  
L'ENFANT  
VENTE A DOMICILE**

**VALERIE ARTAUD**  
04 77 71 45 69  
www.art-optic.fr

**DUBANCHET  
JEAN-CHARLES**

42120 LE COTEAU  
46, avenue de la Libération

04 77 67 33 66  
tv.hifi.dubanchet@cegetel.net

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LE VRAI CONSEIL



IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER - WWW.PULSAT.FR

# “J'AIME MA VILLE, ALORS JE L'AIDE ”

Le maire Sandra Creuzet-Taite a présenté en octobre le dispositif « *J'aime ma ville, alors je l'aide* ». L'idée permet d'être acteur de la transformation du Coteau au travers de la donation, du legs et du mécénat.

**L**a ville avait autrefois un budget conséquent à l'échelle du Roannais et depuis dix ans elle a perdu 3 M€ de dotations sur son budget. Aujourd'hui les dépenses augmentent : évolution du point d'indice de la fonction publique et des coûts de l'énergie sans oublier la facture toujours incertaine du récent épisode de grêle. Du côté des économies, tous les leviers ont été actionnés comme la réduction du nombre d'agents et la renégociation de tous les contrats fournisseurs.

« *On me demande de faire toujours plus mais avec moins d'argent dans les caisses. Il arrive un moment où je ne peux pas tout faire* », réagit le maire qui maintient sa feuille de route et rappelle son engagement de changer la ville sans augmenter la part communale des impôts.

Pour répondre à ce contexte, le maire rappelle aux administrés le principe de la donation, du legs et du mécénat couramment utilisé par les associations comme Espoir Santé Harmonie ou Cars, Utilitaires et Compagnie.



Le maire et Chantal Lemasson, adjointe aux finances publiques.

## LE MARQUIS DE TARDY, PREMIER GRAND BIENFAITEUR

Propriétaire du domaine de Rhins qu'il exploite sur 250 ha, il donne le terrain pour construire l'église Saint-Marc et le cimetière. Grâce à lui, Le Coteau devient une commune à part entière en 1845.

La première était parvenue à mobiliser 200 000 € de legs et la seconde 30 000 € de dons pour réhabiliter la station-service OZO.

Ces mêmes mesures fonctionnent vis-à-vis des communes, mais elles sont souvent taboues ou ignorées. Chantal Lemasson, adjointe aux finances publiques, précise les trois dispositions :

- La donation exonérée de droits,
- Le legs testamentaire,
- Le mécénat permettant dans une certaine limite une réduction d'impôts de 66 % des versements (40 à 60 % au niveau des entreprises),

pour des actions d'intérêt général à caractère éducatif, social, humanitaire, sportif, culturel et patrimonial.

En 2021, un couple d'habitants du Chambon-sur-Lignon avait fait un legs de 2 M€ à sa commune.

## ECHO +

Pour des renseignements vous pouvez joindre les services de la Ville au 04 77 67 80 31 ou écrire à [contact@mairie-lecoteau.fr](mailto:contact@mairie-lecoteau.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### 8 VOLONTAIRES INVESTIS

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 18 octobre. Les 8 conseillers volontaires dont la moitié sont nouveaux ont reçu leur écharpe, emblème de la République, des mains du maire Sandra Creuzet-Taite. Le CMJ ira prochainement visiter l'Assemblée Nationale, où il sera l'invité du député du Roannais Antoine Vermorel-Marques.

Les conseillers jeunes : Luca Bertail ; Enzo Borriero ; Grasiela Cengeli ; Pierre Chaffraix ; Louise Deligne ; Léo Dubuis ; Israyèl Harutyunyan ; Nelli Nazaryan.

## FIBRE

### 96 % DES FOYERS ÉQUIPÉS



Selon Orange, le taux de déploiement de la fibre optique au Coteau était fin juillet de 96 %, plaçant ainsi notre commune en tête des six villes de l'agglomération, avec 5 207 locaux raccordables et un reste à faire de 352 foyers et professionnels.

Le programme, confié à Orange sur le territoire de Roannais Agglomération doit s'achever fin 2022, sauf cas particuliers.

Pour tout renseignement contacter votre régie d'immeuble, Orange ou votre fournisseur d'accès.

[www.mairie-lecoteau.fr/fibre-optique/](http://www.mairie-lecoteau.fr/fibre-optique/)



## ESH

### LUTTE CONTRE LE CANCER

Service Conseil Logement de la Loire créé en 1976 par des bonnetiers roannais et costellois pour aider les familles dans l'accession à la propriété a souhaité pour sa dissolution faire profiter plusieurs associations d'un don. Ses représentants, dont Pierre Boyer, ont remis en mairie un chèque de 10 000 € à l'association costelloise *Espoir Santé Harmonie* qui aide Le Centre hospitalier de Roanne dans le traitement des malades du cancer.



## CIMETIÈRE

### LOI NATIONALE SANS PESTICIDES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'arrêté interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires s'est étendu à tous les cimetières de France.

Au Coteau, pour faciliter l'entretien, la surface stabilisée a été réduite par des accotements végétalisés à croissance lente. Des cimetières plus verts ? Les communes n'ont plus d'autres choix.



# DÉCHETS MÉNAGERS : VOS NOUVEAUX BACS ARRIVENT

Dès le début 2023, vous n'aurez plus besoin d'aller au point tri, sauf pour le verre. D'ici fin décembre la plupart des foyers seront équipés de deux bacs.

Un bac à couvercle bordeaux destiné aux ordures ménagères non recyclables en sac fermés.

Un bac à couvercle jaune où vous pourrez déposer en vrac tous vos emballages vidés et papiers sans sac.

BACS. Jaunes et bordeaux, ils arrivent



PHOTO : V. Poillet / Roannais Agglomération

Pour les foyers en maison individuelle avec jardin identifiés lors des enquêtes menées à domicile en mai dernier, un composteur en plastique sera également remis. Il est destiné aux déchets alimentaires (épluchures de fruits, de légumes...) et aux petits déchets verts.

Les nouveaux bacs arrivent au Coteau d'ici la fin de l'année. Des agents assermentés et missionnés par Roannais Agglomération se présenteront à votre domicile pour assurer leur livraison. En cas d'absence, un avis de passage avec un numéro de téléphone sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Dès la livraison, vous devrez utiliser le bac à couvercle bordeaux pour la collecte de vos ordures ménagères. Le container vert sera alors récupéré pour être recyclé. La collecte des bacs à couvercle jaune commencera en janvier 2023. En attendant, vous devez stocker le vôtre et ne pas l'utiliser avant.

## ECHO +

Vous habitez en logement individuel et n'avez pas répondu à l'enquête ? Pour bénéficier des nouveaux bacs, contactez le **0 805 292 600** (n° vert). En habitat collectif, tous les bailleurs et les syndicats ont été rencontrés. Toute l'info au **0 800 17 34 50** (Roannais Agglomération).

## PISCINE FIN DU CHANTIER

La déconstruction du centre nautique d'été fermé en 2016 par Roannais Agglomération se termine. Le terrain va être rétrocédé à la Ville,

Après la vente du toboggan et du pentagloss les engins de chantier avaient pris le relais pour déconstruire les bassins, les plages et le bar puis remblayer le site. Une opération presque à l'abri des regards car le bâtiment d'accueil qui abritait les vestiaires et les douches sera conservé.

Le maire Sandra Creuzet-Taite explique : « Nous travaillons avec l'entreprise Chazelle de St-Just-St-Rambert sur un projet immobilier de haut standing et je leur ai demandé, dans



EMPRISE. Après plusieurs mois de travaux l'Agglomération rétrocède un terrain nu à la Ville

le respect du patrimoine bâti de garder ce bâtiment à l'architecture typique des années 1960.

Ce réaménagement sera aussi l'occasion de revisiter le parc Bécot en lui donnant une identité nautique avec un projet à vocation familiale qui sera présenté au début de l'année 2023. »

# UNE NOUVELLE DIMENSION POUR MÉCAROANNE

Patrick Goutailler le dirigeant de Mécaroanne au Coteau, l'entreprise d'usinage et de systèmes de broyage industriel a réuni fin septembre les acteurs économiques et politiques du territoire pour présenter le résultat de ses derniers investissements.



DECOUVERTE. Mécaroanne ouvrait ses portes aux jeunes roannais

L'agrandissement et la modernisation du bâtiment en zone industrielle, permettra d'offrir aux salariés de meilleures conditions de travail : des locaux isolés par l'extérieur et équipés du rafraîchissement adiabatique, une alternative à la climatisation. De quoi rendre les métiers de l'entreprise plus attractifs. En matinée, le site avait d'ailleurs ouvert ses portes à 300 jeunes des collèges et des lycées du bassin roannais.

Dans ce contexte, Mécaroanne va pouvoir améliorer ses flux de production et se démarquer en élargissant son offre dans l'usinage de grande dimension.

L'investissement au Coteau s'élève à 1.6 M€. Il a pu être réalisé grâce au soutien de l'État (360.000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (100.000 €)

Aujourd'hui, le groupe Mécaroanne compte 4 sociétés basées sur Le Coteau, Montagny, et Genas, 60 salariés dont 31 au Coteau et affiche un chiffre d'affaires de 10 M€.

## NOUVEAUX SOURIRES POUR LE LIBERTY



PROPRIÉTAIRE. Charline et Séverine Delannoy

Depuis le 19 octobre, le bar-tabac Le Liberty a une nouvelle propriétaire. Après avoir tenu pendant 13 ans une auberge et passé 23 ans à la comptabilité d'une entreprise roannaise, Séverine Delannoy se lance un nouveau défi.

Du côté du comptoir, elle pourra s'appuyer sur sa fille Charline. Hormis un nouveau décor, la clientèle retrouvera ses habitudes (tabac, bar et jeux).

Le Liberty, 124 avenue de la Libération. Ouverture du lundi au vendredi de 6 h 30 à 19 h 30 et le samedi jusqu'à 13 heures.



# PASSEUR DES MÉMOIRES DU RAIL

Frédéric Toublanc, professeur d'histoire à la retraite, est un spécialiste de la vie du rail. Il publie un ouvrage dans lequel il fait revivre la mémoire cheminote de Roanne et sa région, mais aussi du Coteau.



## Pourquoi ce livre ?

Pendant 30 ans, j'ai fait la chasse aux anciens cheminots en les interrogeant. J'ai recoupé leurs témoignages avec de nombreuses photos et je me suis placé à hauteur d'homme pour les mettre en avant. Le titre *Mémoires du Rail* vient d'une exposition que j'ai organisée en 1991 avec les modélistes ferroviaires de Riorges.

## Comment avez-vous construit les 286 pages de ce premier tome ?

Au départ, un peu dans le désordre. Je suis d'abord parti des pierres noires de la mémoire et surtout de la catastrophe du tunnel du Crozet qui a fait deux morts le 20 mars 1971. Deux trains qui se percutent. Un qui transporte

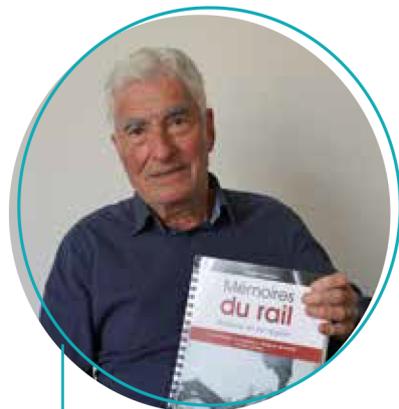
des voyageurs et l'autre une citerne d'essence. L'enquête a conclu que la voie en travaux avait déséquilibré le convoi de marchandises. Puis je passe aux autorails Berliet que le dépôt de Roanne était le seul de France à posséder et je me lance dans les deux guerres mondiales.

## Vous évoquez naturellement Le Coteau...

J'insiste sur l'arrivée du rail et de la ligne d'Andrézieux en 1833 avec la Compagnie PLM (de Paris à Lyon et à la Méditerranée). Il y a une vraie histoire au Coteau avec le passage à niveau qui commandait une bifurcation très fréquentée entre les lignes de Lyon et Saint-Etienne et la présence successive de trois gares.

## - En publiant une photo inédite...

Elle allait partir à la benne dans un album de famille. Elle montre le Pont de Rhins, métallique comme autrefois, détruit le 19 juin 1940. Le Génie français l'a dynamité et dans la foulée voulait faire sauter le pont entre Roanne et le Coteau.



AUTEUR Frédéric Toublanc



PHOTO : D.R.

DESTRUCTION. Le Pont de Rhins pris pour cible le 19 juin 1940

## ECHO +

Mémoires du rail, Roanne et sa région  
par Frédéric Toublanc chez Thoba's éditions (35 €)  
Disponible au Kiosque près de la gare

*dolce vita*  
vêtements et accessoires

55, avenue de la Libération  
**LE COTEAU** 04 77 44 60 06

**-5%**  
de remise sur  
présentation  
de cet encart

**Claude Tinnes**  
Naturopathe - Iridologue  
Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine

Consultation  
sur rendez-vous

**Marjolaine diététicienne**  
37 Avenue de la Libération, 42120 Le Coteau  
04 77 68 76 45

*Poissonnerie  
Costelloise*

38 avenue de la Libération  
42120 LE COTEAU  
**04 77 78 26 32**

**L'ATELIER DE COIFFURE**

Homme      Femme

Mardi : 8h30 > 12h - 14h > 18h30  
Jeudi et vendredi : 8h30 > 18h30  
Samedi : 8h > 17h

84, avenue de la Libération  
**LE COTEAU**  
04 77 68 21 48

## LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



L'orage qui a frappé la ville le 22 juin est encore dans les esprits. En attendant les dernières expertises, on peut estimer le montant des dommages sur nos bâtiments municipaux à 3 M€. Après indemnisation des assurances, le reste à charge de la Ville devrait se situer aux alentours de 400 000 €. Bien sûr c'est beaucoup, mais la note aurait pu être plus importante si nous n'avions pas revu nos contrats d'assurances lorsque nous sommes arrivés aux affaires en 2020.

Depuis, nous avons à faire à un autre problème, celui de la crise énergétique auquel nous répondons par un plan de sobriété à tous les niveaux : extinction de l'éclairage public une partie de la nuit et maîtrise de la température dans nos bâtiments, nos écoles et nos gymnases. La renégociation des contrats de la Ville avant l'envolée des prix du gaz et de l'électricité nous permet d'être sereins par rapport à d'autres communes qui sont contraintes de réduire leurs services à la population.

Avec la réorganisation des services municipaux entamée sous ce mandat, les effectifs sont passés de 122 à 95 agents.

Toujours en matière d'économies, le compteur qui vous informe de l'argent public gagné au jour le jour par notre service des achats, vient de franchir le seuil des 400 000 euros en un peu plus de deux ans.

Tous ces efforts nous permettent d'investir dans des projets pour le bien-être des Costellois, sans augmenter la part communale des impôts.

Sandra CREUZET-TAITE  
lecoteaunenaction@gmail.com

## UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



**S**obriété n'est pas austérité !

Mis en œuvre depuis la mi-octobre, le « plan sobriété » de la Ville fait écho aux démarches initiées sur le Roannais face à l'envolée des prix de l'énergie depuis plusieurs mois. Démarche suffisante pour faire face à l'hiver ? Comment anticiper la suite et le « monde d'après » ? Attention : la sobriété ne doit pas être un prétexte pour justifier des coupes budgétaires.

Soyons clairs : nous soutenons ce « plan sobriété » communal bien qu'il ne soit pas à la hauteur des enjeux. D'autant que depuis le début du mandat - avant les conséquences économiques et sociales de la Covid et du conflit Ukrainien - nous avons alerté à plusieurs reprises sur la nécessité d'agir pour pallier aux crises prévisibles : extinctions lumineuses ciblées et « trame noire », accélération de la végétalisation et des mesures écologiques, renforcement de la démocratie locale et protection des services publics de proximité. La majorité n'a jamais pris la mesure de nos propositions.

Le déni de l'urgence écologique et l'inaction climatique ont conduit à accélérer les crises sociétales. Tout est perdu ? On continue la fuite en avant et la gangrène de nos vies par la précarité ? NON, ce n'est pas notre vision : nous sommes déterminés à défendre des actions locales de « sobriété heureuse » (Pierre Rabhi) porteuses d'espoir. Agir collectivement pour ne pas subir est vital !

J-P Perrin, L. Silvio, D-M Vaillhé

www.facebook.com/unispourlesc  
tellois | dmvaillhe@mairie-lecoteau.fr

## LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



**M**me la Maire PRISE EN FLAGRANT DÉLIT DE MENSONGE.

En effet : durant la campagne électorale des municipales de 2020 Mme la Maire avait promis aux Costellois qu'elle n'augmenterait pas les impôts (nous nous y étions également engagés dans notre programme).

En vraie politique sans scrupule, (comme les promesses n'engagent que ceux qui y croient), Mme la Maire a voté récemment une augmentation de la taxe foncière au travers d'une nouvelle ligne intitulée « GEMAPI ». Cette taxe instaurée par le législateur en 2018 appelée taxe inondation, est un impôt local FACULTATIF, C'est-à-dire que la collectivité n'a aucune obligation de la mettre en place. Les explications de Mme la Maire au dernier Conseil municipal ?

Ce n'est pas moi, c'est l'Agglomération qui l'a mise en place. Piteuse défense, car il nous semble que Mme la Maire siège à l'Agglomération et qu'elle y cumule une vice-présidence, et que le jour du vote de cette taxe, on peut vérifier que Mme la Maire et ses colistiers du Coteau ont bien voté sans sourciller une augmentation de nos impôts ! Pour respecter la promesse faite aux Costellois, Mme la Maire et ses colistiers auraient dû voter contre cette motion.

Oui, mais voilà, Mme la Maire y aurait certainement perdu sa place de vice-présidente et surtout l'indemnité qui va avec...

En son temps, Henri IV disait : « Paris vaut bien une messe », Mme la Maire pourrait dire : « Une vice-présidence vaut bien le vote d'un nouvel impôt ».

F.RAFFIN et B.GABERT  
bgabert@mairie-lecoteau.fr

NAISSANCES

**Adem Adigué**, né à Roanne, le 9 septembre  
**Lyzio Argaud Gouin**, né à Roanne, le 6 septembre  
**Stéla Lepy Gouin**, née à Roanne, le 20 septembre



DÉCÈS

**Simonne Attimon/Vocanson**, 93 ans, le 14 septembre  
**Nicolle Auroux/Mottet**, 80 ans, le 1<sup>er</sup> octobre  
**Frédéric Chaudron**, 53 ans, le 10 septembre  
**Jean Louis Christophe**, 79 ans, le 4 septembre  
**Lucienne Dupont/Cendron**, 94 ans, le 13 septembre  
**Jacques Gardant**, 69 ans, à Bron (Rhône), le 24 septembre  
**Lucien Heriot**, 87 ans, le 10 septembre  
**René Minois**, 93 ans, à Thizy-les-Bourgs (Rhône), le 29 septembre

**Question D'Fleurs**

123, av. de la Libération  
 42120 Le Coteau  
 04 77 70 80 80

Ouvert 7j/7

Paiement à distance  
 Chaîne de transmission

L'ARTISAN FLORAL  
 FLEURISTES ET FLEURS  
 L'Artisan du Bonheur

**AUTOUR DU LINGE** Spécialiste de l'entretien sur mesure

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE - PRESSING - LAVERIE  
 RETOUCHES/CONFECTION - CONCIERGERIE

20 rue Carnot 42120 Le Coteau - 04 77 69 11 98  
[autourdulinge42.com](http://autourdulinge42.com)

**LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL LE COTEAU**

- Mme DECLAS Valérie  
 6, place Capitaine-Aucey  
 04 77 68 10 46
- Mme COTTIN Hélène  
 117, avenue de la Libération  
 04 77 67 09 20

**SAV MENAGER** Ouvert 6j/7

61 Avenue de la Libération - 42120 LE COTEAU

Dépannage et vente  
 Petit et gros électroménager  
 Pièces détachées  
 Toutes marques

**04 77 70 75 91**  
[savmenager@yahoo.fr](mailto:savmenager@yahoo.fr)

**BAR TABAC PRESSE LOTO**

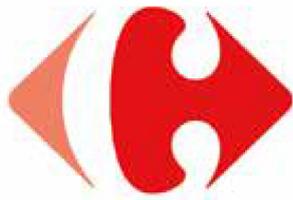
**PETIT - RENOUVEAU**

7 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU  
**09 63 61 83 64**

**LE DAHU** CUISINE TRADITIONNELLE - Fait Maison

**LOGIS** Hotel ★★ Restaurant

573 route du Bas de Rhins 42120 PARIGNY  
**04 77 62 06 56**  
[ledahu-duret@wanadoo.fr](mailto:ledahu-duret@wanadoo.fr)  
[www.hotel-restaurant-ledahu.fr](http://www.hotel-restaurant-ledahu.fr)  
 Menu du jour - Banquets - Séminaires  
 Petit musée des arts populaires - 1000 objets d'antan et son limonaire



**Carrefour  
market**

# CARREFOUR MARKET LE COTEAU

**N7 LES PLAINES - 42120 LE COTEAU**



promotion

fruits & légumes livrés chaque jour

## Aux Glycines Artisan Fleuriste

*Des fleurs plus  
vraies que nature...*

92, av. de la Libération  
**Le Coteau**  
auxglycines@orange.fr



Conseil en décoration - Possibilité de RDV à domicile - Devis personnalisé gratuit

Sur place ou à emporter

### Couscous et grillades

resto **HAMMAMET**

SPÉCIALITÉS TUNISIENNES

**62 AVENUE DE  
LA LIBÉRATION  
LE COTEAU**  
**09 86 68 49 40**



**ARTISAN  
CHARCUTIER  
TRAITEUR  
LABELLISÉ  
QUALICHEF**



**GOUTTEBARON TRAITEUR**

88 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU

04 77 68 31 81 | [gouttebaron.boucherie@yahoo.fr](mailto:gouttebaron.boucherie@yahoo.fr)

[www.e-gouttebaron.fr](http://www.e-gouttebaron.fr)

DECouvrez  
**NOUVELLE  
MEGANE E-TECH**  
100% électrique



RENAULT LAFAY  
SAS

31 Boulevard Charles de Gaulle  
42120 Le Coteau

04 77 44 47 00  
[renault-lafay-roanne.fr](http://renault-lafay-roanne.fr)

# SoluSons, votre spécialiste de l'audition

Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :

Tél : 04 77 78 03 15

116 avenue de la Libération

BILAN  
AUDITIF<sup>(1)</sup>  
GRATUIT

ESSAI  
GRATUIT<sup>(2)</sup>  
DE 30  
JOURS

RESTE  
À CHARGE<sup>(3)</sup>  
0€



Retrouvez-nous sur [www.solusons.fr](http://www.solusons.fr)

**SoluSons**  
Bien Entendre, Mieux Vivre.

(1) Bilan à but non médical - (2) Sur prescription médicale - (3) Valable uniquement sur les prestations de soins et d'équipement 100% Santé, pris en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé - Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés au porteur, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, veuillez lire attentivement les notices d'utilisation. Biais non portés. © VISUAL AS - Mars 2022

**Atout Prestations** Organisme conventionné Carsat

**Besoin d'aide à la personne ?**

50% de réduction d'impôts ou de crédit d'impôts sur l'ensemble des dépenses que vous avez engagées dans l'année (dans les conditions de l'article 199 bis du Code Général des Impôts)

**APA - PCH**  
42120 LE COTEAU  
04 77 71 00 00  
accueil@atouts-prestations.fr

Actes de la vie Vie Familiale Vie Quotidienne

services à la personne 24h/24

**Solaé**  
Santé - Prévoyance

Droits non utilisés,  
coût dispendieux des mutuelles,

Le Coteau et Solaé Prévoyance se mobilisent  
pour permettre l'accès à tous

à des solutions de protection santé adaptées et à un prix raisonnable.

Solaé Prévoyance, cabinet de courtage citoyen est une filiale du groupe lyonnais Alpts. Entreprise à but non lucratif, Solaé Prévoyance a mis au point des solutions santé économiques qui permettent de bien se protéger. En effet, trop souvent, les plus modestes d'entre nous n'utilisent pas les solutions à leur disposition, la CSS par exemple; les autres paient parfois leur mutuelle beaucoup trop chère.

Votre contact Solaé Prévoyance, Monsieur Patrick ROCHE, joignable au 06 07 37 20 01, travaillera à partir de juillet aux côtés de la mairie et en particulier du CCAS. Il accompagnera les Costelloises et les Costellois pour trouver la bonne solution en matière de Santé, de prévoyance, d'invalidité mais aussi de prévoyance et de frais d'obsèques.



Organisé par Comité des Fêtes de la Ville de Coteau Le Coteau

**39<sup>e</sup>**

Loire La Région

Salon de la  
Gastronomie  
19 - 20 novembre 2022  
au Scarabée